



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112448>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-112448**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Aix-Marseille Université

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

1.1 Acheteur

Nom officiel : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE Délégation Régionale PACA et Corse

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

1.1 Acheteur

Nom officiel : CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Délégation Régionale Provence et Corse

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de mandataire sécurité incendie pour les immeubles de grande hauteur (IGH) du groupement de commande AMU/DR CNRS/DR INSERM

Description : Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes contractuels généraux entre les pouvoirs adjudicateurs membres du groupement de commande à savoir : - Aix-Marseille Université (AMU) - La Délégation Régionale CNRS Provence et Corse - La Délégation Régionale INSERM PACA et Corse et le titulaire de l'accord-cadre dans le cadre de la passation des futurs marchés subséquents relatifs aux prestations de mandataire sécurité incendie pour les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Aix-Marseille Université est l'entité coordonnatrice du groupement de commande.

Identifiant de la procédure : 9c950dfd-cdb4-478d-875d-269e0545447d

Identifiant interne : AMU106-2024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71317100 Services de conseil en protection et contrôle en matière d'incendie et d'explosion

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : La vérification des conditions de participation s'effectue selon les dispositions mentionnées aux articles R2144-1 à R2144-7 du Code de la commande Publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de mandataire sécurité incendie pour les immeubles de grande hauteur (IGH) du groupement de commande AMU/DR CNRS/DR INSERM

Description : Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes contractuels généraux entre les pouvoirs adjudicateurs membres du groupement de commande à savoir : - Aix-Marseille Université (AMU) - La Délégation Régionale CNRS Provence et Corse - La Délégation Régionale INSERM PACA et Corse et le titulaire de l'accord-cadre dans le cadre de la passation des futurs marchés subséquents relatifs aux prestations de mandataire sécurité incendie pour les Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Aix-Marseille Université est l'entité coordonnatrice du groupement de commande.

Identifiant interne : AMU106-2024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71317100 Services de conseil en protection et contrôle en matière d'incendie et d'explosion

Options :

Description des options : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial pourront être passés auprès du titulaire du marché subséquent concerné. Il s'agit d'un accord-cadre reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) L'accord-cadre prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 24 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 24 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 202,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord cadre comporte un seuil minimum et un seuil maximum : Seuil minimum : quantité minimum contractuelle correspondant à la passation des deux premiers marchés subséquents, qui seront notifiés en même temps que la notification de l'accord-cadre. Seuil maximum : 135 000 HT/par an Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. Marché subséquent n°1, pour Aix-Marseille Université (AMU) seulement, IGH Saint-Charles et Timone : L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : Seuil maximum : 68 000 Euros HT/par an Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. Marché subséquent n°2, pour AMU/ CNRS/ INSERM, IGH Luminy : L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : Seuil maximum : 33 200 Euros HT/par an Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Se reporter à l'article 8.1 du règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 60 points) Sous critère n°1 - Qualification et expérience du mandataire et du suppléant affectés à la mission Pondération : 25 points Sous critère n°2 - Méthodologie et organisation mise en place pour réaliser les missions. Pondération : 35 points

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix des prestations (sur 40 points) Sous critère n°1 : Prix plafonds du BP de l'accord-cadre Pondération : 10 points Sous critère n°2 : Prix total du marché subséquent n°1 Pondération : 15 points. Sous critère n°3 : Prix total du marché subséquent n°2 Pondération : 15 points.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2624591&orgAcronyme=f2h>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Plateforme des achats de l'Etat

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2624591&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/11/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 3 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section I « pouvoir adjudicateur ». * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean

François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Aix-Marseille Université

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Aix-Marseille Université

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Aix-Marseille Université

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58, boulevard Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : delphine.moya@univ-amu.fr

Téléphone : 0491396533

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE Délégation Régionale PACA et Corse

Numéro d'enregistrement : 18003604801674

Adresse postale : 18, avenue Mozart, CS 20172

Ville : Marseille cedex 09

Code postal : 13276

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : achats.dr-marseille@inserm.fr

Téléphone : +33 491827000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Délégation Régionale Provence et Corse

Numéro d'enregistrement : 180 089 013 01724

Adresse postale : 31 chemin Joseph Aiguier CS 70071

Ville : Marseille cedex 09

Code postal : 13402

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : Appel.offres@dr12.cnrs.fr

Téléphone : +33 491164000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33 491134813

Télécopieur : +33 491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : Place Félix-Baret, CS 80001

Ville : MARSEILLE Cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : cafbbd84-745c-4521-be93-2dc1bb22465f-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Informations complémentaires (BT-300-Lot) : Ajout dans la rubrique « informations complémentaires » des seuils maximum de commande de l'accord-cadre, du marché subséquent n°1, du marché subséquent n°2 tels qu'ajouté aux articles 2.2.1 et 2.2.2 du CCAP modifié le 04/10/2024. Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) : Modification de la date limite de remise des plis (modification du règlement de la consultation, page 1) : Au lieu de lire : 04/11/2024 Lire : 12/11/2024 Modification de la date limite pour poser des questions (modification de l'article 3 du règlement de la consultation) : Au lieu de lire : 24/10/2024 Lire : 29/10/2024

Les documents de marché ont été modifiés le : 04/10/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7e3a154c-a004-4df3-956e-e8f4e7c8b055 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 07:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024